

# CORRECTIONS/ÉVOLUTIONS ISAPAYE 2.30.003

## ISAPAYE CONNECT

Numéro	Corrections ou évolutions apportées
449122	Correction dans l'onglet <b>Gestion du temps</b> de l'entreprise : aucune règle d'absence n'était présente dans l'onglet <b>Règles d'absence</b> .
448527	Dans le choix des affectations des dossiers à un utilisateur, en effectuant un clic droit/Tout cocher, seules les entreprises étaient sélectionnées. Une correction a été apportée pour cocher également les établissements.
448524	Correction dans la génération des tableaux de résultats en PDF : il n'était pas possible de générer au format PDF un tableau de résultat en cliquant sur le bouton "Générer PDF".
448530	Correction dans la constitution du fichier DSN mensuelle : en cas de rappel de cotisation de prévoyance/mutuelle sur une cotisation non calculée dans le bulletin, le fichier DSN était rejeté avec un rejet sur la rubrique S21.G00.79.001 – CCH 11.
439613	Correction dans le calcul des réductions de charge : les heures d'absences saisies via le module des absences n'étaient pas prises en compte dans le cumul des heures pour le calcul des réductions de charge.
449191	Correction dans l'actualisation de la rémunération nette fiscale déclarée en DSN : le montant de la rémunération nette fiscale n'était pas mis à jour lorsque le bulletin était modifié après que l'utilisateur soit allé dans l'onglet <b>DSN</b> du bulletin.
449359	Correction d'un message bloquant dans l'onglet <b>Régimes de base et primes</b> de la modification de l'AED.
448531	Optimisation du temps de chargement lors de l'aperçu du bulletin.
448529	Possibilité de recalculer le dernier bulletin issu de la migration.
448528	Correction dans l'AED : le total des heures payées avec heures supplémentaires/complémentaires ou sans supplémentaires/complémentaires était différent selon si les absences étaient saisies dans le module des absences ou directement dans les valeurs mensuelles.
448526 448525	Correction dans la fiche salarié : à la création d'un salarié, lors de l'application d'une grille conventionnelle, le tarif horaire appliqué n'était pas celui de la hiérarchie.

*Cette documentation correspond à la version 2.30. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.*